Sujet : Déclaration IOTA - Construction d'un OA de -de 2m - Accord tacite
De : robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr
Date : 20/11/2026 à 09:50
Pour : jean-yves.bertrand@ille-et-vilaine.fr

GUNenv.
guichet unique numérique de l'environnement

Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique.

A la suite du dépôt du dossier de déclaration IOTA dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes informé qu'aucune opposition à votre déclaration ne sera prise par l'administration.
En conséquence, vous êtes autorisé à démarrer votre opération à compter de la date mentionnée dans le dernier récépissé de déclaration, disponible en partie 4.
Ceci met fin à la procédure.

Partie 1 : administration en charge du dossier

Administration en charge du dossier : DDTM 35 - SEB 35 - Pôle police de l'eau

Agent : SALANDRE Julien

Courriel de contact : julien.salandre@ille-et-vilaine.gouv.fr

Partie 2 : données de référence de l'AIOT

Construction d'un OA de -de 2m_CUGUEN 35270

1 AVENUE DE LA PREFECTURE

HOTEL DU DEPARTEMENT

35000 Rennes

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : DIOTA-260507-143650-440-016

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 07/05/2026

Le numéro du dossier est : D001814118

Le numéro d'AIOT est : 0100314441

Partie 3 : pour le bon déroulement de la procédure, vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes

Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

Partie 4 : documents téléchargeables

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce lien

Bien cordialement,

Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : julien.salandre@ille-et-vilaine.gouv.fr